



COMMUNE DE LIVINHAC-LE-HAUT

1

DE LA PLAINE AUX COTEAUX (4 Circuits)

SITUATION: Bourg de Livinhac

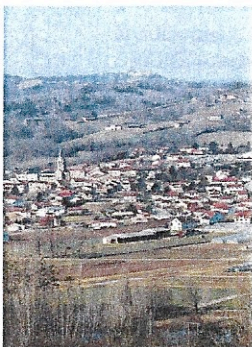
PARKING: Place de la Mairie.



1 h 30



2 h



Ce circuit suit la topographie qui enveloppe le village, depuis la plaine fertile jusqu'aux coteaux agrestes bien exposés. Découverte d'une nature riche par sa diversité et d'horizons remarquables qui invitent à la quiétude

A VOIR

En chemin:

..Maisons typiques

..Polyculture

..Le Château de Marcenac
le Château de Gironde

..La croix des trois évêques à Feydel

..Points de vues depuis les coteaux

..Le Barrage de Roquelongue

DUREE: Circuit principal: 4 h Variante 1: 1h 30
 Variante 2: 2h 30 Variante 3: 2h 45

LONGUEUR: Circuit principal: 13 km Variante 1: 5 km
 Variante 2: 7,5 km Variante 3: 8 km

DIFFICULTE: * *

DENIVELE: Positif : 219m

BALISAGE: Jaune tout le long du circuit,
rouge et blanc(GR65) sur la variante 2 et entre 4 et 5

- 1 Depuis la place de la Mairie, descendre la *rue de la République*. Rejoindre la D21, prendre à gauche et la suivre jusqu'à la pharmacie. Obliquer légèrement à gauche pour se diriger vers l'arche de l'ancien pont.
- 2 Prendre à gauche la petite route du bord du Lot qui longe la plaine maraîchère, Après le hameau de *La Lande*, la route s'élève vers *Marcenac*. Tourner à droite passer *La Cruzade* en surplomb du Lot, puis Bifurquer à droite, suivre *l'Impasse du Petit*, rejoindre le carrefour routier et prendre la direction *Bagnac*
- 3 A la balise LE PETIT, suivre la D21 sur 150m, direction GR65. Au premier virage, s'orienter vers *Pérois* puis prendre de suite le chemin à droite. Ce chemin, dit *chemin de Pistes*, s'élève à travers prairies et bois pour rejoindre le GR65.
- 4 La balise GR65 situe le carrefour du circuit principal et des variantes 2 et 3. Continuer tout droit direction *La Treille*, suivre le GR65, passer *La Treille*, puis *Feydel Haut*. Au niveau d'une ligne haute tension. Quitter le GR65. C'est ici le point de jonction des départements de l'Aveyron, du Lot et du Cantal.
- 5 S'engager à gauche sur le chemin d'exploitation n° 26, retrouver le balisage jaune, passer la balise GARRIGOU direction *Le Bancarel*. Rester sur la piste principale. A la sortie de la partie boisée, une balise signale la jonction avec le PR14 Suivre la direction *Le Bancarel*. A partir d'une maison isolée, le chemin devient petite route.
- 6 Au niveau de la balise LE BANCAREL, continuer en direction *Le Pouget*. Au hameau, bifurquer à gauche pour descendre vers la D627. Prendre le chemin en contre bas sur la droite qui rejoint la petite route de la plaine. Au hauteur de la ligne HT, bifurquer à droite vers le Lot.
- 7 A niveau du *barrage de roquelongue*, Emprunter à gauche le petit chemin en bordure des champs qui longe le Lot sur 1 Km. Avant le pont, tourner à gauche, passer la station d'épuration, se diriger vers les maisons du Faubourg, suivre la *rue du Faubourg*, monter la *rue du Coustalou* pour rejoindre le départ.

VARIANTE 1: Depuis le circuit principal, après le lieu dit *La Cruzade*, Quitter le circuit principal au panneau Stop et continuer tout droit, puis, par la *rue des Esplagnes*, la *rue de l'égalité* et la *rue du Couvent*, regagner la place du village.

Cette variante peut servir de départ pour rejoindre directement LE PETIT.

VARIANTE 2: Depuis le point 4, au niveau de la balise GR65, prendre la direction *Pérols* et suivre le GR65. Au lieu dit Le Thabor suivre la route à gauche, à PEROLS, direction *la Planque*, à LA PLANQUE, toujours sur le GR65, rejoindre le point de départ par la D627.

VARIANTE 3: Depuis le point 4, parcours commun avec la variante 2 jusqu'au hameau du Thabor. Puis quitter le GR et continuer tout droit. Passer le relais TV, descendre vers AUMONT. Suivre la direction *Mespoules*, à MESPOULES, suivre la direction *La Vayssele*, passer la clôture en bordure de maison et descendre vers LAVAYSELIE. Par la D627 on peut rejoindre le point de départ. Il est aussi agréable de prolonger vers la plaine pour une petite boucle qui ramène aussi au point de départ.

Carte IGN2338 Ouest 1/25 000

0 1 km

